



Contester une sanction au college

Par rachelau, le 10/09/2009 à 10:35

Bonjour,

mon fils a sois disant agresse un camarade au college les auteurs des faits on dit au proviseur qu'il n'avait rien fait elle lui fai écrire une lettre d'excuse et ne veut rien entendre suis je en droit de refuser cette derniere de plus elle me dit qu'il s'est fait remarquer mais il n'a aucune remarque dans son carnet de correspondance elle lui a dit que la prochaine fois elle le ferrai coffret , j'adore est ce que les proviseurs sont des opj , elle a eu des soucis avec mon aine et quand je suis arrive la premier chos qu'elle m'ai dite "ah le qurieme larond si met aussi" esr ce que j'eleve des delinquants ? je suis echoeuré!!!!